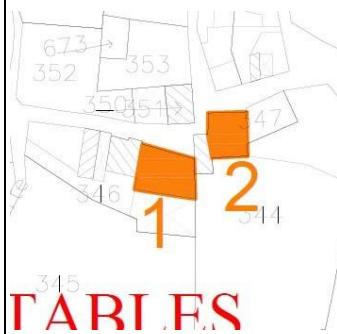
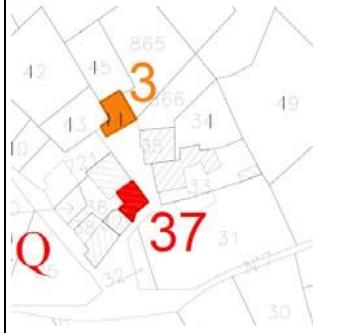
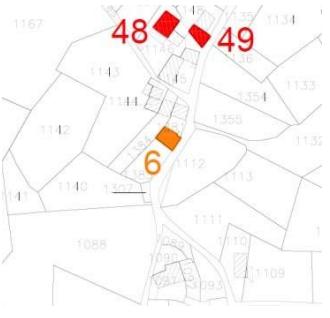


Annexe procédure de modification n°1 du PLUi : bâtiments pouvant changer de destination

Liste des changements de destination pour création d'un nouveau logement

N°	Lieu dit	Changement de destination	Photographie	Justification
1/ 2	Les Etables Chemin des Etables		 	<p>Le hameau des Etables est un regroupement ponctuel d'habitations anciennes. Un bâtiment agricole d'élevage est situé au Nord, il s'agit d'une stabulation qui va prochainement être déplacée (bâtiment au Nord du hameau) à l'extérieur du hameau. Le hameau des Etables est desservi par le réseau public d'eau potable.</p> <p>1 : Ce corps de ferme s'insère dans un ensemble bâti longitudinal, qui forme une cour privée, avec deux autres habitations situées respectivement à sa gauche et à sa droite. Il s'agit d'une bâtie de belle facture, qui pourrait être mobilisée pour la création d'un logement supplémentaire.</p> <p>2 : Ce corps de ferme s'insère dans un ensemble bâti longitudinal, à l'écart d'une cour privée, avec une habitation située à sa droite. Il s'agit d'une bâtie de belle facture, qui pourrait être mobilisé pour un changement de destination.</p>
3	Reyriecq Voie communale n°7			<p>Le hameau de Reyriecq est un ensemble de constructions isolées, sans vocation agricole à proximité. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>3 : il s'agit d'une ancienne écurie, présentant un intérêt architectural : identification en changement de destination</p>

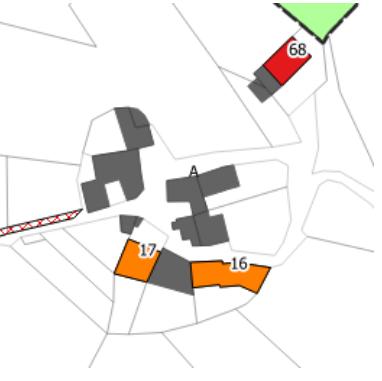
4	Triols Chemin communal n°6 de Chenereilles à Luriecq	 	<p>Le hameau de Triols est un ensemble de constructions, 2 bâtiments agricoles sont identifiés en périphérie Nord-Est et Sud du hameau. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>4 : Il s'agit d'une longère de caractère, adossée à une habitation et munie d'un espace de jardin / verger privatif clos. Le bâtiment est accessible par le chemin communal de Chenereilles à Luriecq.</p> <p>Le bâtiment est adossé à une habitation qui possède déjà ses propres annexes. Cette bâtie est visible depuis l'Ouest, et il serait dommage que ce bâtiment de caractère ne soit pas entretenu : identification en changement de destination : d'autres bâtiments nonagricoles sont situés entre ce bâtiment et les bâtiments agricoles.</p>
5	Triols Chemin rural de Triols à Fils	 	<p>(Partie Nord de Triols : présence d'un siège d'exploitation mais pas de bâtiment d'élevage).</p> <p>5 : Il s'agit d'une ancienne grange. Elle fait face à une habitation et sert de stockage. Le bâtiment est accessible par un accès privé, donnant sur la cour centrale de Triols : identification en changement de destination.</p>
6	Charbonnières Chemin n°6 de Luriecq à Charbonnières	 	<p>Le hameau de Charbonnières est un regroupement ponctuel d'habitations, situé à proximité d'exploitations agricoles (situées en partie Nord-Ouest du hameau) et raccordé au réseau public d'eau potable. Ce secteur sera raccordé au réseau d'assainissement collectif en 2018.</p> <p>6 : Il s'agit d'une grange, constituée de deux niveaux. Cette construction a un intérêt architectural notable puisqu'il s'agit de la première construction visible depuis la route, et dans le premier virage. Le bâtiment est séparé de l'activité agricole par d'autres bâtiments d'habitation présents.</p>

Sommériecq

Le hameau de Sommériecq est un groupement d'habitations, situé non loin de la RD 498, et sans bâtiment agricole recensé (siège d'exploitation ou bâtiment d'élevage). Ce secteur est relié au réseau d'eau potable.

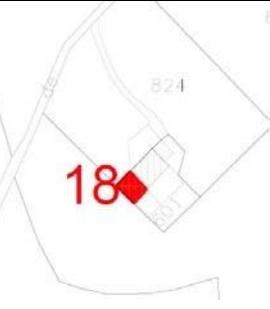
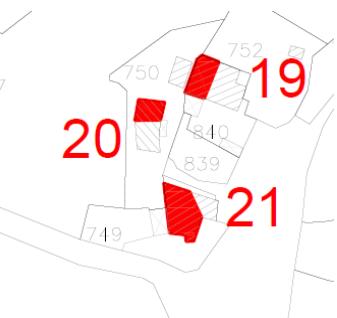
L'objectif est de permettre le changement de destination de tous les bâtiments anciennement agricoles : le hameau se caractérise en effet par un tissu historique intéressant et n'a plus de vocation agricole : afin de préserver ce hameau et d'éviter sa désertification, la commune souhaite identifier les bâtiments en changement de destination (éviter la formation de ruines sur tout un village).

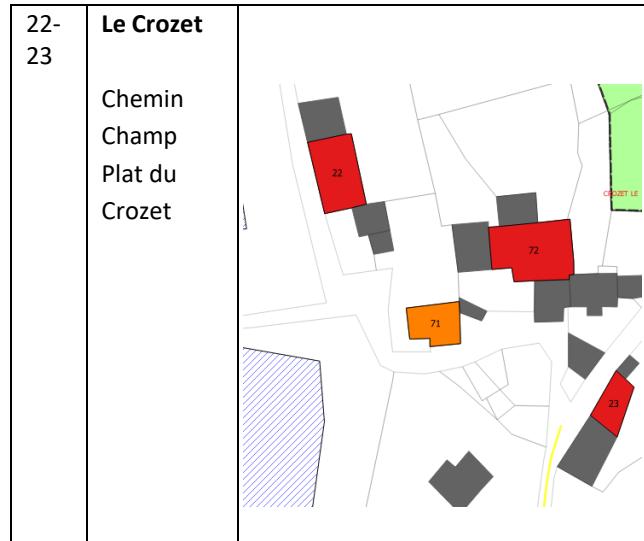
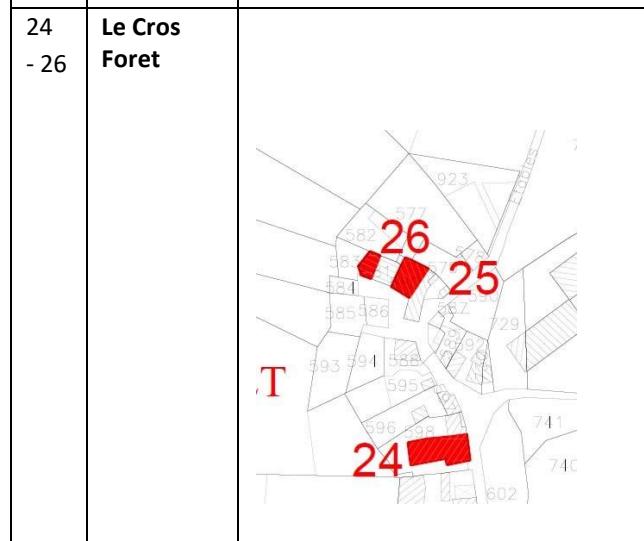
			  12 13	
15	La Brosse		 15	<p>Il s'agit d'un ensemble de constructions isolées, sans bâtiment agricole en activité de recensé. Il est raccordé au réseau d'eau potable.</p> <p>15 : Cet ensemble bâti est de taille importante avec la maison d'habitation sur l'avant et plusieurs granges à l'arrière. Ce bâtiment présente un intérêt architectural par sa grandeur et ses nombreuses granges qui façonnent une cour intérieure sur plusieurs niveaux. Il convient de maintenir cet ensemble bâti cohérent en permettant la réhabilitation des granges situées dans cette cour. Elles ont donc été identifiées en changement de destination.</p>

16 - 17	Fourneau 	 16  17	<p>Fourneau est un ensemble de constructions isolées, sans bâtiment agricole à proximité. Les constructions qui le composent sont raccordées au réseau public d'eau potable. Ce secteur devrait être raccordé au réseau d'assainissement collectif dans les prochaines années.</p> <p>16 et 17 : Anciennes granges identifiées en changement de destination.</p>
------------	---	--	--

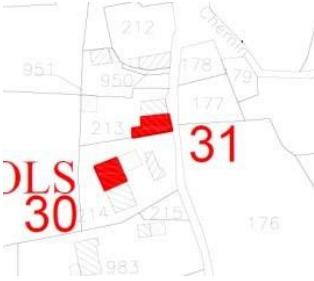
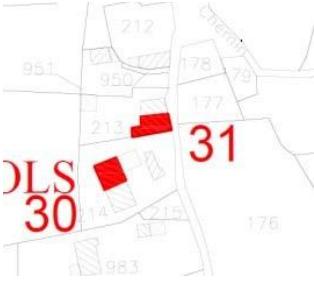
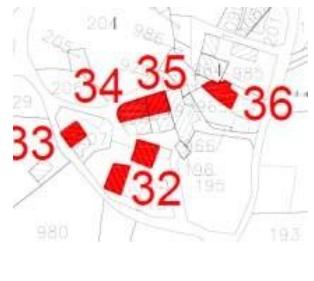
70	Triols		 	<p>Bâtiment repéré pour la création de logement sur la parcelle E859</p> <p>Il s'agit d'une ancienne grange en appareillage pierre n'ayant plus de vocation agricole. De plus, ce bâtiment se localise au cœur du hameau, de ce fait, la création d'un nouveau logement à cet emplacement n'aurait pas pour conséquence d'engendrer une contrainte supplémentaire pour les activités agricoles existantes. Le clos et le couvert est assuré. La parcelle est desservie en eau potable et en assainissement individuel.</p>
71	Le crozet		 	<p>Bâtiment repéré pour la création de logement sur la parcelle D1006</p> <p>Il s'agit d'une ancienne grange en appareillage pierre n'ayant plus de vocation agricole. De plus, ce bâtiment se localise au cœur du hameau, de ce fait, la création d'un nouveau logement à cet emplacement n'aurait pas pour conséquence d'engendrer une contrainte supplémentaire pour les activités agricoles existantes. Le clos et le couvert est assuré. La parcelle est desservie en eau potable et en assainissement individuel.</p>

Liste des changements de destination pour extension d'un logement existant

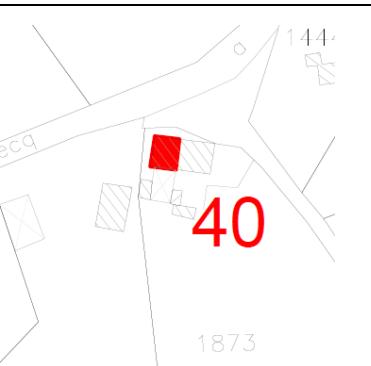
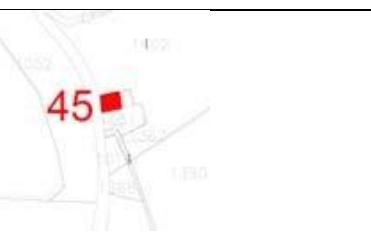
N°	Lieu dit	Changement de destination	Localisation	Justification
18	Crépinge Chemin deCrépinge			<p>Pas de construction agricole située à proximité.</p> <p>18 : L'aile Sud est déjà occupée par une habitation. Son extension est donc envisagée sur l'aile Nord, qui constitue pour l'heure une grange.</p>
19 - 21	Le Fraisse		  	<p>Pas de construction agricole située à proximité.</p> <p>Les bâtiments présentent un intérêt architectural et patrimonial, il s'agit d'anciens bâtiments agricoles accolés à des maisons d'habitation.</p> <p>19 : L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p> <p>20 : Il s'agit d'une grange accolée à une habitation. L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p> <p>21 : Il s'agit d'une grange accolée à une habitation. L'aile Ouest de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

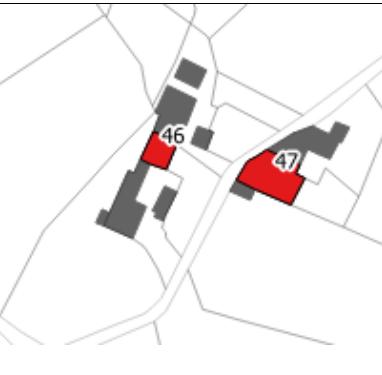
22-23	Le Crozet Chemin Champ Plat du Crozet	  	<p>Le hameau du Crozet est composé de moins d'une dizaine de constructions. Il est relié au réseau d'eau potable et dispose d'un réseau d'assainissement collectif.</p> <p>22: possibilité de permettre une extension, de l'habitation située en continuité sur la parcelle n°1006- 1007.</p> <p>23 : Il s'agit d'un ancien bâtiment de stockage accolé à une habitation. L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
24 - 26	Le Cros Foret	   	<p>Le Cros Foret est un regroupement ponctuel d'habitation desservi par le réseau public d'eau potable.</p> <p>24 : Volonté de permettre l'extension de l'habitation sur la grange attenante qui n'a plus d'occupation agricole. Présente un intérêt patrimonial du fait de son architecture traditionnelle.</p> <p>25 : il s'agit d'une ancienne grange accolée à deux habitations qui a perdu depuis longtemps son usage agricole. L'extension de l'une de ces habitations sur cette partie centrale est donc envisagée.</p> <p>26 : L'aile Ouest de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

27	Les Adrets 		<p>Il s'agit d'une construction isolée et située à distance éloignée de toute exploitation agricole. Elle est desservie en eau potable.</p> <p>27 : l'aile Est de ce bâtiment est déjà occupée par une habitation. L'aile Ouest de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>	
28	La Guinche Route de Luriecq à La Chapelle en Lafaye			<p>Il s'agit d'une construction isolée et située à distance éloignée de toute exploitation agricole. Elle est desservie en eau potable.</p> <p>28 : l'aile Sud de ce bâtiment est déjà occupée par une habitation. L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
29	Au Sud de Nurols Route de Luriecq à La Chapelle en Lafaye			<p>Il s'agit d'une construction isolée et située à distance éloignée de toute exploitation agricole. Elle est desservie en eau potable. Elle est située au carrefour de plusieurs voies.</p> <p>29 : l'aile Sud de ce bâtiment est déjà occupée par une habitation. L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

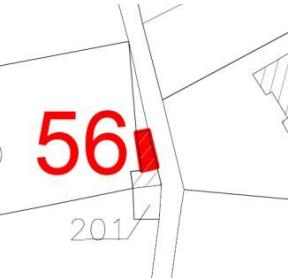
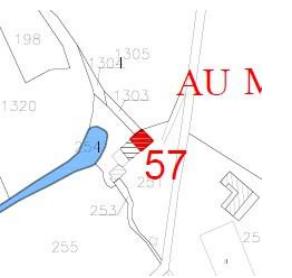
30	Nurols			<p>Nurols est un regroupement ponctuel d'habitations, situé à proximité d'une exploitation agricole et alimenté par le réseau d'eau potable.</p> <p>30 : Il s'agit d'une grange attenante à une habitation, et constituée de deux niveaux. L'aile droite est déjà habitée, et l'aile gauche pourrait être réaménagée pour servir d'extension à cette dernière.</p>
31	Nurols			<p>31 : Il s'agit d'une grange attenante à une habitation, et constituée de deux niveaux. Le rez-de-chaussée de l'aile Sud semble aménagé en garage, l'aile Nord est une habitation sur trois étages.</p> <p>L'aile Sud de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
32 - 36	Nurols			<p>Il s'agit de granges attenantes à une habitation.</p>

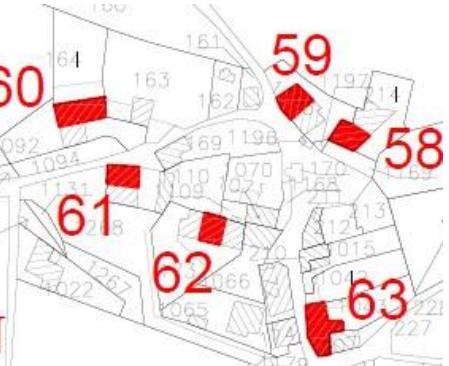
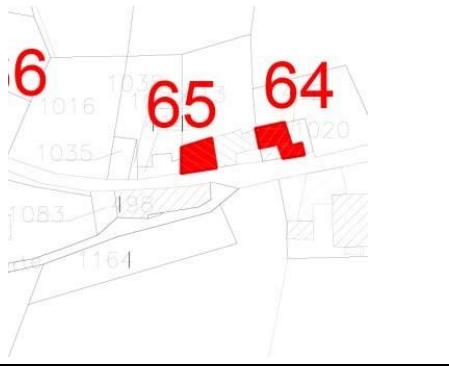
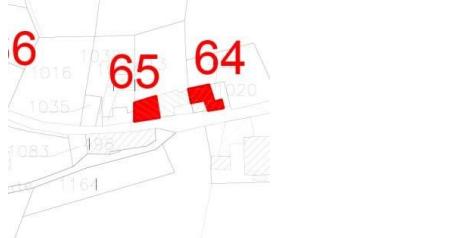
37	Reyriecq Voie communal en°7		<p>Reyriecq est un ensemble de constructions isolées, situées à distance respectable de bâtiments agricoles. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>37 : il s'agit d'une ancienne grange accolée à une habitation. L'aile Nord est déjà habitée. L'aile Est de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
39	Gueret de Gaudy		<p>Il s'agit d'une construction isolée, située à distance respectable de bâtiments agricoles. Cette construction est raccordée au réseau public d'eau potable.</p> <p>39 : Il s'agit d'une grange accolée à la maison d'habitation, elle présente un intérêt patrimonial et architectural.</p>

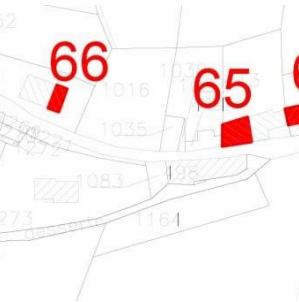
40	Chomat Voie communale n°6, de Luriecq à Chenereilles			<p>Il s'agit d'une construction isolée, située à distance respectable des bâtiments agricoles. Cette construction est raccordée au réseau public d'eau potable.</p> <p>40 : il s'agit d'une habitation accolée à une grange est imposante et présente d'un intérêt architectural (murs en pierres, toiture à deux pans comme beaucoup de granges sur la commune).</p> <p>L'aile Ouest de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
41 - 43	Triols		 41  42  43	<p>Le hameau de Triols est un ensemble de constructions, sans bâtiment agricole à leur proximité. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>Le hameau est situé à proximité du bourg, l'objectif est d'encourager à la réhabilitation du patrimoine existant à proximité du bourg : identification de tous les bâtiments comprenant une ancienne grange accolée à une habitation.</p>
45	Genelles Chemin rural communal n°6			<p>Il s'agit de constructions isolées, sans bâtiment agricole. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

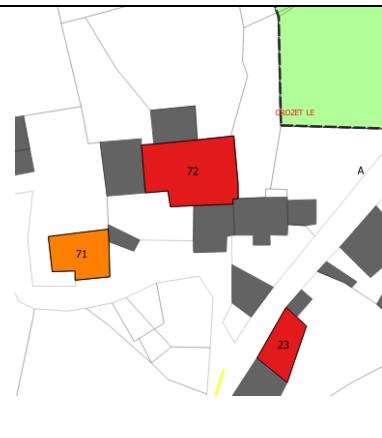
46	La Chaux Chemin rural de Azols à Charbonnières			<p>Il s'agit de constructions isolées (moins de 10 constructions), sans bâtiment agricole à proximité. Ce secteur est desservi en eau potable et sera raccordé au réseau d'assainissement collectif de Charbonnières en 2018.</p> <p>46 : Il s'agit d'un corps de ferme constitué d'une habitation et d'une grange remarquable. L'aile Sud de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
47	La Chaux Chemin rural de Azols à Charbonnières			<p>47: Il s'agit d'un corps de ferme constitué d'une habitation et d'une grange remarquable. L'aile Sud de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

48 - 54	Charbonnières Chemin n°6 de Luriecq à Charbonnières		Charbonnières d'un regroupement d'une quinzaine d'habitations, situé à proximité de deux exploitations agricoles et alimenté par le réseau d'eau potable. Ce secteur sera raccordé au réseau d'assainissement collectif en 2018. Même situation que Sommeriecq : afin d'éviter la formation de ruines dans un village, et sa désertification, l'objectif est d'encourager à la reprise des bâtiments, remise aux normes des habitations existantes : identification des granges accolées.
55	Sommeriecq		 Le hameau de Sommeriecq est un groupement d'habitations, situé non loin de la RD 498, et démunie de bâtiments agricoles. Ce secteur devrait prochainement être relié au réseau d'eau potable et d'assainissement collectif. Parcelle 204 : Il s'agit d'une grange attenante à une habitation qui n'est pas située sur la même parcelle. Elle est située dans une cour intérieure et fait face à une seconde habitation. Elle est constituée de deux niveaux. L'aile Sud de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.

56	Sommériecq Au Moulin			<p>Le hameau de Sommériecq est un groupement d'habitations, situé non loin de la RD 498, et démunie de bâtiments agricoles. Ce secteur devrait prochainement être relié au réseau d'eau potable et d'assainissement collectif.</p> <p>Parcelle 201 : Il s'agit d'une extension d'habitation ancienne, et attenante à celle-ci. Elle est accessible depuis les jardins de la propriété. Elle semble constituée d'un seul niveau et d'un grenier aménageable.</p> <p>L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
57	Sommériecq Au Moulin			<p>Le hameau de Sommériecq est un groupement d'habitations, situé non loin de la RD 498, et démunie de bâtiments agricoles. Ce secteur devrait prochainement être relié au réseau d'eau potable et d'assainissement collectif.</p> <p>Parcelle 251 : Il s'agit d'une habitation située au bout d'une impasse, en contrebas du hameau de Sommériecq. Elle est constituée d'une partie centrale habitée et d'un garage/rangement attenant sud sa partie Nord.</p> <p>L'aile Nord de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

58 -63	Borron Chemin rural n°3 de Luriecq à Périgueux			<p>Le hameau de Borron est un groupement ponctuel d'habitations. Il est composé quasi exclusivement de bâtiments anciens. Il est raccordé au réseau public d'eau potable.</p> <p>Idem Charbonnière.</p>
64	Les Barraques RD32			<p>Il s'agit de constructions isolées (moins de 10 constructions) et desservi en eau potable. Ces constructions sont situées au bord de la RD32.</p> <p>64 : Il s'agit d'un corps de bâtiment, situé contre une habitation, et constitué de trois niveaux. Un escalier permet d'accéder au second niveau. Il donne sur une petite cour commune avec cette habitation. Les ailes Nord et Est de l'ensemble bâti ont été identifiées en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
65	Les Barraques RD32			<p>Il s'agit de constructions isolées (moins de 10 constructions) et desservi en eau potable. Ces constructions sont situées au bord de la RD32.</p> <p>65 : Il s'agit d'une grange attenante à une habitation, munie d'un grand auvent côté route. Elle est constituée de deux niveaux. L'aile Ouest de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>

66	Les Barraques RD32			<p>Il s'agit de constructions isolées (moins de 10 constructions) et desservi en eau potable. Ces constructions sont situées au bord de la RD32.</p> <p>66 : Il s'agit d'une habitation munie d'un appentis supplémentaire pour un espace de rangement. Cette extension semble trop petite pour être aménageable en garage.</p> <p>L'aile Est de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
67	Le Saulzet Chemin du Saulzet			<p>Il s'agit d'une construction isolée et située à distance respectable de tout bâtiment agricole. Cette construction est raccordée au réseau public d'eau potable.</p> <p>67 : Cet ensemble bâti est constitué d'une partie habitée, et d'une petite grange.</p> <p>L'aile Sud de l'ensemble bâti a été identifiée en changement de destination, pour permettre l'extension de la partie habitée.</p>
68	Fourneau			<p>Fourneau est un ensemble de constructions isolées, et situées à distance respectable de tout bâtiment agricole. Ces constructions sont raccordées au réseau public d'eau potable.</p> <p>68 : Cette grange est accolée à une habitation.</p>

72	Le Crozet			<p>Bâtiment repéré pour l'extension de logement sur la partie Est des bâtiments situés sur les parcelles D1092 et D1093.</p> <p>Il s'agit d'un ancien siège agricole qui ne comprend plus aucune activité agricole. Le bâti est en appareillage pierre et le clos et le couvert sont assurés. Compte tenu du fait qu'il s'agirait d'une extension d'un logement existant, le bâtiment pourra être raccordé au réseau existant et n'est pas générateur de périmètre de réciprocité pour l'agriculture.</p>
73	Le Bouchet			<p>Bâtiment repéré pour l'extension de logement sur la partie Est du bâtiment situé sur la parcelle B861.</p> <p>Il s'agit d'un ancien siège agricole qui ne comprend plus aucune activité agricole. Le bâti est en appareillage pierre et le clos et le couvert sont assurés. Compte tenu du fait qu'il s'agirait d'une extension d'un logement existant, le bâtiment pourra être raccordé au réseau existant et n'est pas générateur de périmètre de réciprocité pour l'agriculture.</p>